

COMMUNIQUE DE PRESSE

Adoption du Projet Régional de Santé Occitanie

Le Projet Régional de Santé (PRS) a été arrêté le 03 août par Monique Cavalier, Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie. Il a été publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région le même jour.

Fruit d'une large concertation avec les acteurs de santé et enrichi des contributions des instances de démocratie sanitaire et des partenaires institutionnels de l'Agence - près de mille professionnels et usagers ont participé à travers les groupe de travail et les instances - ce nouveau PRS définit et organise la mise en œuvre des priorités ainsi que l'évolution du système de santé régional au service de tous les habitants de l'Occitanie.

Il sera progressivement mis en œuvre dans les territoires dès la rentrée, en mobilisant toutes les ressources disponibles et en tirant profit des synergies existantes ou renforcées.

Le Projet Régional de Santé Occitanie se fixe pour ambition d'agir plus efficacement pour réduire les inégalités face à la santé. La prise en compte des besoins des plus vulnérables sera le fil conducteur de chacune de nos actions.

Il porte **5 engagements** forts qui ancrent en Occitanie les orientations de la Stratégie nationale de santé :

- Le développement de la **prévention** est le premier de nos engagements en Occitanie pour des repérages et des prises en charges précoces, avec des interventions plus ciblées vers nos concitoyens les plus vulnérables, à tous les âges et dans tous les lieux de vie.
- Le deuxième engagement vise à rendre chacun davantage acteur de sa santé, en renforçant l'implication et la place des **usagers** dans notre système de santé.
- Le troisième engagement du Projet régional de santé consiste à améliorer l'organisation des services de santé, pour les rendre plus **accessibles** à tous, dans tous nos territoires.
- La nécessité de proposer des réponses plus personnalisées appelle à renforcer la **coordination** des acteurs, pour améliorer la prise en charge de nos concitoyens.
- Les exigences de **qualité et de sécurité** doivent être garanties à chaque étape de la prise en charge et de l'accompagnement des patients.



**Tous mobilisés pour la santé
de 6 millions de personnes en Occitanie**
www.prs.occitanie-sante.fr